



2020.5582

P.P. CH-1951
Sion **A** PRIORITY Poste CH SA

AVALEMS
M. Arnaud Schaller, directeur
Avenue de la Gare 29
Case postale 91
1951 Sion



Notre réf. EWK/es/qb
Votre réf. AS/rvr

REÇU - 3 SEP. 2020

Date 31 AOUT 2020

Grilles salariales 2021

Monsieur le directeur,

Votre courrier du 15 juillet 2020 concernant les grilles salariales 2021 pour le personnel des EMS valaisans nous est bien parvenu et nous vous en remercions.

Nous vous rappelons que ces documents doivent être soumis annuellement au Département en charge de la santé et que la prise de position du canton intervient uniquement sous l'angle du financement cantonal.

Conformément aux dispositions de la loi sur les établissements et institutions sanitaires, nous approuvons telles que transmises les grilles salariales 2021 avec notamment l'introduction d'un salaire minimum à Fr. 4'000.-, et ce malgré la diminution de l'indice des prix à la consommation (IPC) entre juin 2019 (base de la dernière adaptation) et juin 2020 non reportée sur les salaires.

Comme une adaptation n'est pas prévue en cas de baisse de l'indice des prix à la consommation, nous vous informons qu'aucun renchérissement ne pourra être approuvé tant que l'IPC de juin 2019 ne sera pas atteint.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous adressons, Monsieur le directeur, nos salutations distinguées.

Esther Waeber-Kalbermatten
Conseillère d'Etat